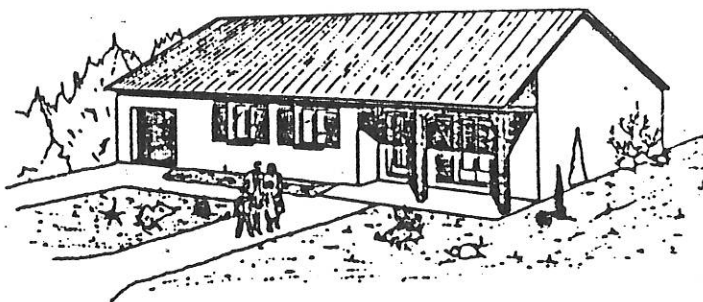


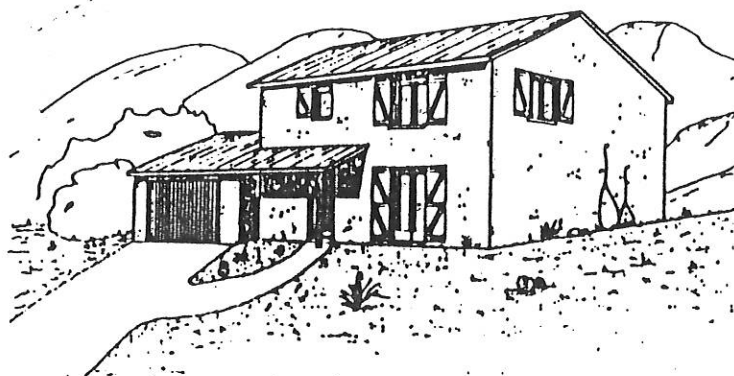
SAINT VINCENT DE REINS "Le Bourg"

CONSTRUISEZ A SAINT-VINCENT-DE-REINS

AU LOTISSEMENT "Le Replat"

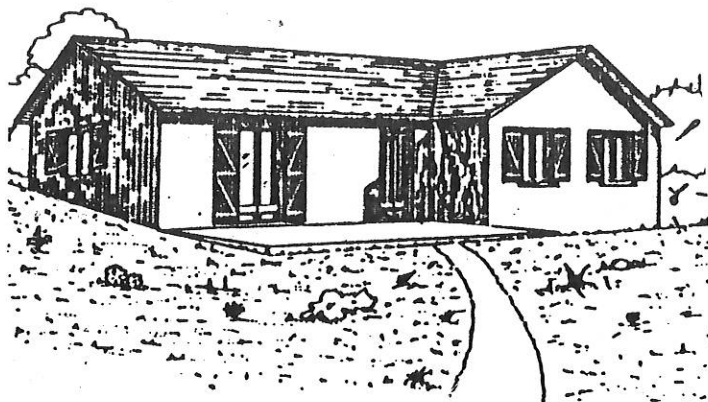


MAGNOLIA

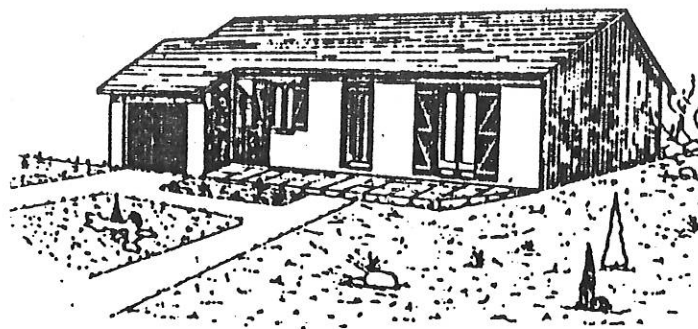


ANEMONE

Exemples de maison que vous pouvez construire
sur le Lotissement de SAINT-VINCENT-DE-REINS



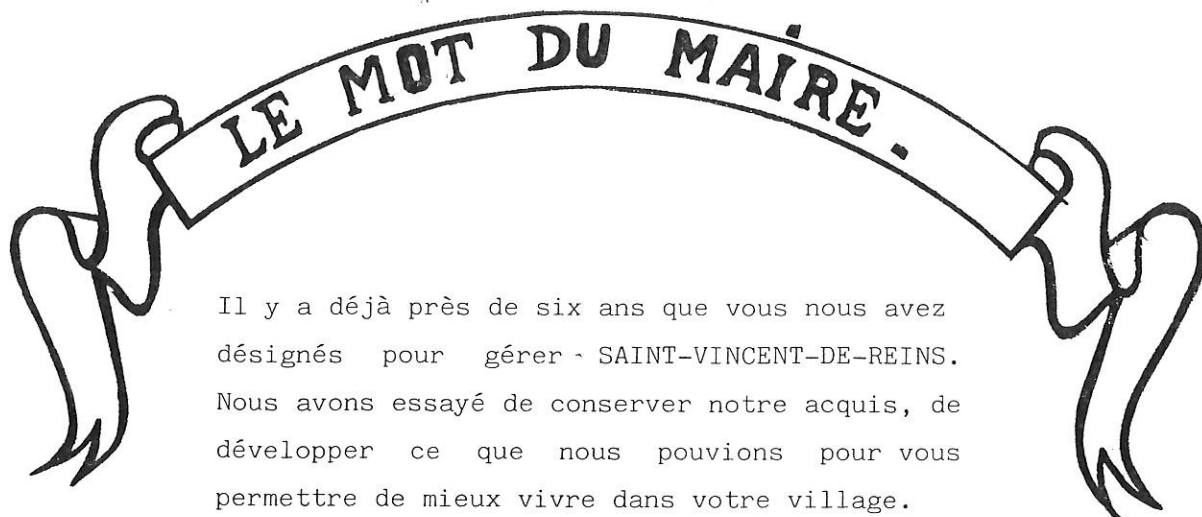
CAMELIA



CROCUS

La maison la plus simple au prix de 400 000 Francs tout compris avec le terrain
Type CROCUS, 80 m², 3 chambres, Salle de Séjour, Cuisine, WC, Salle de Bain, Garage attenant.

Pour tous renseignements s'adresser en Mairie



Il y a déjà près de six ans que vous nous avez désignés pour gérer SAINT-VINCENT-DE-REINS. Nous avons essayé de conserver notre acquis, de développer ce que nous pouvions pour vous permettre de mieux vivre dans votre village.

Toute civilisation a ses heures : civilisation agricole, industrielle et de services. Les mutations se font souvent dans la douleur ; mais, quels que soient les évènements, la roue tourne.

Nous sommes entrés dans la phase du service, à nous de nous y adapter et d'éviter les heurts, les pleurs et les grincements de dents.

L'art de gérer consiste d'avancer tout en conservant l'acquis et je dirais :

" En ne voulant pas on se trompe toujours
En voulant on se trompe souvent".

Tous vos conseillers ont voulu et ont essayé d'avancer dans la direction que vous souhaitiez, essayant de maintenir le nécessaire et de développer l'indispensable.

Pour vivre à SAINT-VINCENT-DE-REINS il faut pouvoir travailler, se distraire, acheter le nécessaire, naître et vieillir, dans un cadre agréable.

Je tiens à vous affirmer que vos quinze conseillers ensemble, n'ont voulu que cela et n'ont pensé qu'à vous, à l'avenir.

Vive SAINT-VINCENT-DE-REINS.

Lucien DEVEAUX,
Maire.

L'illustration de ce bulletin a été assurée par Melle SAINT-PAUL Nathalie.

Qui pendant plus de cinquante ans fut le meilleur poète et animateur de la vie de SAINT-VINCENT-DE-REINS ?

Qui pendant plus de cinquante ans fut l'ami, le conseiller de tous les SAINT-VINCENTAIS ?

Qui pendant plus de quarante ans a assuré une continuité de la vie communale ?

Qui pendant plus de quarante ans s'est occupé de l'éducation, de l'instruction de nos enfants ?

Qui pendant toute cette période a assuré l'animation et la vie de la kermesse paroissiale ?

Qui n'a jamais refusé de prendre ou de reprendre les plus hautes responsabilités communales ?

Qui s'est occupé de la fanfare des enfants de la vallée de Reins pendant quinze ans ?

Qui par son dynamisme permit le développement du basket-ball ?

Qui par sa bonne humeur a égayé les repas de la société de chasse ?

Qui créa puis anima le repas des anciens depuis 1949 ?

C'est le " Fêté " de notre village du 15 mai 1988

Entouré d'une foule jamais connue à SAINT-VINCENT-DE-REINS, dans la nouvelle salle des fêtes, Monsieur GUEYDON notre Conseiller Général et la Municipalité ont remis la Médaille d'honneur régionale, départementale et communale : Médaille d'Argent à Monsieur Augustin SAINT-PAUL.

Sa famille et spécialement Madame SAINT-PAUL était là et, nous ne saurions les oublier pour les heures que SAINT-VINCENT-DE-REINS leur a volées.

Journée historique pour SAINT-VINCENT-DE-REINS alliant le "verbe" intarissable de notre fêté et le coeur de tout notre village.



Monsieur SAINT-PAUL Augustin

Conseiller Municipal

De Octobre 1947 à Mars 1965

Et de Mars 1977 à Mars 1983

Maire

De Août 1949 à Mars 1959

Et de Mars 1977 à Février 1980

- D E P E N S E S -

| 1 9 8 7 | | 1 9 8 8 |
|---------|-------------|--|
| (600 | : 100 | : Produits pharmaceutiques et d'hygiène : 100) |
| (603 | : 8 000 | : Carburants : 8 000) |
| (604 | : 30 000 | : Combustibles : 30 000) |
| (605 | : 300 | : Produits d'entretien ménager : 300) |
| (606 | : 1 000 | : Fournitures de voirie : 30 000) |
| (607 | : 10 000 | : Fournitures scolaires : 11 000) |
| (608 | : 10 000 | : Fournitures de bureau : 10 000) |
| (609 | : 1 000 | : Autres Fournitures : 12 000) |
| (: | : | :) |
| (610 | : 145 000 | : Rémunération du Personnel permanent titulaire : 145 000) |
| (6141 | : | : Cotisation Centre National de formation : 2 500) |
| (6147 | : | : Cotisation Centre Départemental de gestion : 2 500) |
| (615 | : 20 000 | : Rémunérations diverses : 20 000) |
| (618 | : 55 000 | : Charges sociales : 60 000) |
| (: | : | :) |
| (621 | : 12 000 | : Impôts fonciers et taxes foncières : 10 000) |
| (624 | : 1 500 | : Droits de timbres et d'enregistrement : 1 500) |
| (: | : | :) |
| (6310 | : 48 000 | : Entretien de terrains : 30 979) |
| (6312 | : 67 715 | : Entretien de bâtiments : 70 000) |
| (6313 | : 200 000 | : Entretien de voirie et réseaux : 140 000) |
| (6314 | : 10 000 | : Entretien de matériel, outillage et mobilier : 10 000) |
| (6315 | : 15 000 | : Entretien de matériel de transport : 20 000) |
| (633 | : 18 000 | : Acquisitions de petit matériel, outillage et mobilier : 20 000) |
| (634 | : 80 000 | : Electricité, eau, gaz, assainissement : 80 000) |
| (638 | : 25 000 | : Primes d'assurances : 30 000) |
| (: | : | :) |
| (6401 | : 86 908 | : Contingent pour dépenses d'Aide Sociale : 89 515) |
| (6402 | : 5 259 | : Participations aux dépenses d'externat des collèges : 5 289) |
| (6405 | : 600 | : Cotisations municipales : 600) |
| (6406 | : 11 643 | : Contingent pour service d'incendie : 12 105) |
| (6407 | : 25 000 | : Participations à charges intercommunales : 2 500) |
| (6409 | : 300 | : Autres contingents et participations diverses : 300) |
| (: | : | :) |
| (651 | : 13 000 | : Primes, secours et dots (prime à la construction) : 8 000) |
| (657 | : 25 000 | : Subventions : 25 000) |
| (: | : | :) |
| (660 | : 5 000 | : Fêtes et cérémonies : 5 000) |
| (662 | : 2 000 | : Impressions, reliurs et autres prestations de service : 5 000) |
| (663 | : 2 000 | : Documentation Générale : 2 500) |
| (664 | : 4 000 | : Frais de P.T.T. : 4 000) |
| (666 | : 43 000 | : Indemnités de fonction du maire et des adjoints : 43 000) |
| (: | : | :) |
| (671 | : 274 601 | : Intérêts des emprunts : 260 583) |
| (672 | : 4 000 | : Frais financiers divers : 4 000) |
| (674 | : 50 | : Frais d'assiette et de recouvrement : 50) |
| (: | : | :) |
| (831 | : 142 608 | : Prélèvement pour dépenses d'investissement : 345 005) |
| (: | : | :) |
| (: | : | :) |
| (: | : 1 402 584 | : 1 556 326) |
| (: | : | :) |

BUDGET PRIMITIF 1988 SECTION DE FONCTIONNEMENT

- R E C E T T E S -

| | 1 9 8 7 | | 1 9 8 8 |
|--------|-----------|--|-----------|
| (714 | 37 000 | : Location des immeubles et du matériel | 45 000 |
| (716 | 1 000 | : Concessions dans les cimetières | 500 |
| (722 | 4 000 | : Intérêts des prêts et créances | 5 000 |
| (7332 | 17 328 | : Recouvrement de traitements | |
| (7336 | 3 300 | : Recouvrement de frais de chauffage, éclairage | 3 000 |
| (7339 | 8 533 | : Autres recouvrements (TENNIS) | 8 174 |
| (7339 | 800 | : Autres recouvrements (ordures ménagères locataires) | 1 200 |
| (740 | 51 476 | : D.G.F. Dotation de base | 91 227 |
| (741 | 39 787 | : D.G.F. Dotation de péréquation | 71 946 |
| (742 | 33 055 | : D.G.F. Dotation de compensation | 56 116 |
| (744 | | : D.G.F. Garantie de progression minimale | 4 583 |
| (747 | 348 992 | : D.G.F. Dotation de référence | 261 744 |
| (750 | 280 | : Attribution sur permis de chasser | 260 |
| (751 | 23 000 | : Taxe additionnelle aux droits de mutation | 22 200 |
| (752 | 2 000 | : Licence des débits de boisson | 2 000 |
| (777 | 712 059 | : Produits des contributions directes | 841 752 |
| (7781 | 119 974 | : Attribution du fonds national de la taxe professionnelle | 139 819 |
| (79 | | : Produits exceptionnels | 1 805 |
| | 1 402 584 | | 1 556 326 |

CONTRIBUTIONS DIRECTES SAINT-VINCENT-DE-REINS

| | | |
|-------------------------------------|---|------------|
| Taxe d'habitation | : | 63 745.00 |
| Taxe foncière propriétés bâties | : | 131 948.00 |
| Taxe foncière propriétés non bâties | : | 51 141.00 |
| Taxe professionnelle | : | 594 918.00 |

PRODUIT TOTAL..... 841 752.00

BALANCE GENERALE BUDGET PRIMITIF 1988

| | | | |
|---------------------------|---|--------------|------------------------------|
| Section de Fonctionnement | : | 1 556 326.00 | (en dépenses et en recettes) |
| Section d'Investissement | : | 812 120.00 | (en dépenses et en recettes) |

BUDGET PRIMITIF 1988 SECTION D'INVESTISSEMENT

| D E P E N S E S | | R E C E T T E S | | |
|-----------------|--|-----------------|------|---------|
| (16 | Remboursement d'emprunts | 454 420 | 1151 | 171 987 |
| (| | | 1421 | 31 640 |
| (| | | 1432 | 22 379 |
| (| | | 21 | 225 000 |
| (| | | 25 | 3 414 |
| (| | | | 454 420 |
| (2144 | Matériel Sapeurs Pompiers | 3 200 | 1421 | 3 200 |
| (2326 | Restauration façades Bâtiments Associatifs (Eglise - Cure - Mairie) | 156 000 | 1053 | 49 491 |
| (| | | 1053 | 49 491 |
| (| | | 115 | 57 018 |
| (| | | | 156 000 |
| (2335 | F. S. I. R. 1988 | 77 000 | 1053 | 50 000 |
| (| | | 115 | 5 000 |
| (| | | 1421 | 22 000 |
| (| | | | 77 000 |
| (2336 | Réfection trottoirs "Les Filatures" | 111 000 | 115 | 111 000 |
| (2350 | Aménagement Talus | 10 500 | 1421 | 10 500 |
| (| | | | |
| (| | | | |
| (| | | | |
| (| | | | |
| (| | 812 120 | | 812 120 |

Recettes : compte 115 Prélèvement sur recettes de fonctionnement : 345 005.00
 compte 1421 Fonds de compensation de la T.V.A. : 67 340.00
 compte 1053 Subventions Départementales : 148 982.00

COMITE D'ACCUEIL

Le Comité d'Accueil SAINT-VINCENT-DE-REINS remercie tout d'abord la municipalité et Monsieur le Maire d'avoir bien voulu prendre en charge le fleurissement de la commune. Les moyens engagés sont évidemment beaucoup plus importants que ceux du comité d'accueil et le résultat en sera bien supérieur.

Nous relatons le concours de Tir à 50 mètres des 22 et 23 août 1987 qui a réuni, hélas, un nombre de concurrents inférieur à celui des années précédentes (seulement 120 séries furent tirées). On doit constater que cette manifestation a amorcé son déclin. Faudra-t-il envisager sa modification ou sa disparition ? La question reste posée !...

Pour 1987, les lauréats furent : Mr DUTRAIVE Victor de SAINT-JULIEN, fidèle adepte de notre concours ; ensuite Mr MARCHAND André, puis des jeunes : CORGIE Luc, SAINT-PAUL Guillaume ; chez les dames Melle SAINT-PAUL Delphine s'attribue le premier prix. Des lots nombreux et fort intéressants furent attribués aux 13 premiers classés.

En ce qui concerne la marche du 13 septembre 1987, nous signalons qu'elle a connu son petit succès habituel. Elle nous a valu d'accueillir notre conseiller Général Louis GUEYDON pour la distribution des prix.

La coupe au plus âgé a été remise à Mr DUBUIS de COURS (79 ans), la coupe au plus jeune marcheur étranger a été attribuée à la jeune Pascale DURIX de GRANDRIS (13 ans), la coupe au plus jeune de SAINT-VINCENT-DE-REINS a été remise au jeune VIAL Clément (4 ans).

Plusieurs autres coupes et lots furent distribués pour la satisfaction des bénéficiaires.

Cette Randonnée - Promenade dans les chemins fleuris et les bois embaumés de notre commune est une manifestation de camaraderie et d'amitié entre tous les participants. Bravo et Merci à Tous...

Le Comité d'Accueil souligne que dans le cadre du S.I. D'AMPLEPUIS, quelques uns de ses membres ont participé aux permanences du chalet du lac et fait appel aux bénévoles qui voudraient aussi en faire partie. Cette permanence a lieu de fin mai à début septembre les Samedi et Dimanche de 14 à 18 heures.

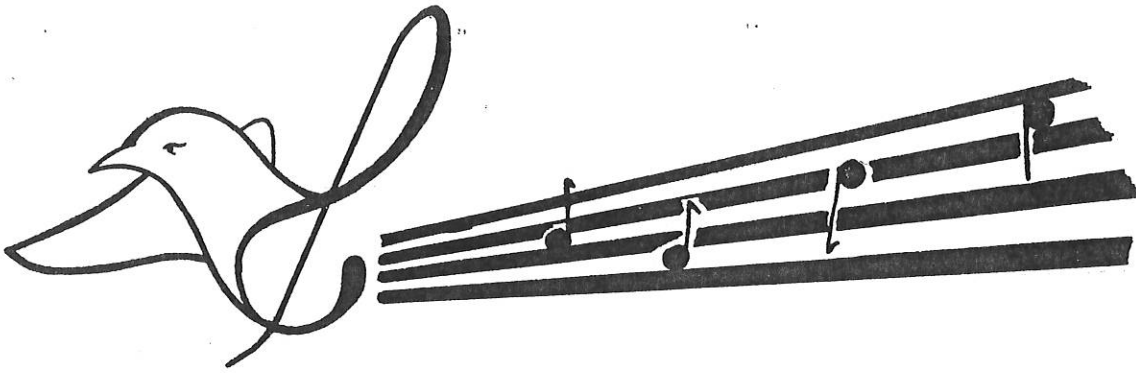
Bonne Santé et Joie pour Tous.

Le Président
Léon LIEVRE

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

Monsieur LIEVRE nous donne sa démission de Président, désirant quitter la commune pour se rapprocher de ses enfants.

Nous tenons à le remercier pour les nombreuses années passées à s'occuper de toutes les activités et, malgré notre regret de le voir partir, Bonne Retraite sous d'autres cieux.



VOYAGES ET LOISIRS SAINT-VINCENTAIS

L O I S I R S

Le 24 septembre 1988 nous aurons, à la Salle Polyvalente, un concert en soirée donné par les " Bayards ".

C'est un groupe de 4 musiciens et 11 chanteurs. Parmi eux, vous pourrez reconnaître Pierre LIVROZET qui a été votre pharmacien de 1972 à 1978. Ils se définissent ainsi sur la pochette de leur disque :

" Sur les chemins de l'école nous avions 12 ou 13 ans ".

Cà n'est pas sans raison que les "Bayards" ont choisi le titre de l'une de leur chanson pour présenter leur disque. Ils étaient en effet sur les chemins de l'école quand ils ont commencé à chanter. Ils s'appelaient alors "Psalette Sainte-Hélène", "Collégiens de la chanson", "Troubadours du Chatel". Au fil des années la vie les a rassemblés.

Trente ans plus tard ils chantent et font encore de la musique pour le plaisir. Chaque semaine et pour quelques instants, le peintre-plâtrier oublie ses pinceaux, le pharmacien ses potions, le représentant ses clients, le professeur ses élèves, le chirurgien son bistouri, le manager ses échéances, le dentiste sa roulette pour devenir Ténor ou batteur, baryton ou guitariste, basse ou pianiste, arrangeur ou bassiste.

Ce sont des amateurs avec tout ce que cela comporte.

Mais, dans amateur, n'y a-t-il pas le verbe A I M E R ?

Le groupe voyages et loisirs est né d'une entente amicale entre gens volontaires et dévoués à l'occasion du repas de fin d'année 1987. Encouragés après ce repas qui eut beaucoup de succès, ils ont souhaité et organisé un voyage d'agrément sur la Côte d'Azur dont voici les péripéties.

Samedi quatre juin cinq heures du matin 28 personnes au départ. Adieu veaux, vaches, cochons ; adieu obligations de toutes sortes ; adieu biquettes.

Nous voilà partis, dans les bagages pas de soucis, pas de mauvaise humeur, mais beaucoup de joie et de gaieté, quelques gouttes de pluie, juste ce qu'il faut pour rafraîchir ce voyage qui va nous conduire dans un superbe et confortable car MICHEL, sur les bords de la méditerranée. Le temps de voir avec qui l'on va faire cette longue promenade què c'est déjà le tunnel sous Fourvière. Nous effleurons la raffinerie de Fezin et ses parfums désagréables.

Sur l'autoroute du soleil les commentaires sur le paysage vont bon train, blagues et histoires drôles ne font pas défaut, même notre guide de fortune s'en mêle. Voici Valence séparée des montagnes de l'Ardèche par le Rhône majestueux, des immenses tours de béton nous indiquent la présence contestée de centrales nucléaires. Montélimar nous attend avec un copieux petit déjeuner servi avec l'accent. Nous sommes dans le midi moins le quart, c'est aussi l'occasion pour qui le désire de faire sa réserve de nougats.

Chacun reprend sa place dans le car, la traversée de Montélimar se fait sans encombre. Avant d'apercevoir Orange et Aix en Provence, le paysage monotone sur cette partie nous permet de faire plus ample connaissance avec Patrick, notre jeune et sympathique chauffeur, il roule avec prudence on se sent à l'aise et en confiance car les soucis de la route sont pour lui. Bonne fête à Clotilde la sainte du jour.

Nous bifurquons sur l'autoroute Côte d'Azur. A notre gauche le Lubéron, chaîne de montagnes calcaires des Alpes du Sud. Le climat change, il commence à faire chaud. Les nombreux mimosas qui bordent la route ne sont en fait que des genêts en fleurs. Nous arrivons à Fréjus tristement célèbre ; la ville a été ravagée à la suite de la rupture du barrage de Malpasset en 1959.

Il est midi ; pendant que notre guide s'inquiète de trouver le restaurant, nous découvrons la grande bleue. Nous passons à table, au menu poissons frais aux herbes de Provence, après le café un petit tour sur la plage toute proche s'impose. Certaines dames du groupe se risquent à faire trempette malgré la fraîcheur de l'eau.

Nous reprenons la route et traversons Saint-Raphaël par le bord de mer, puis Agay et sa plage du débarquement. Nous voilà coincés entre la Méditerranée et le massif de l'Esterel. Dans le car c'est le silence, on admire le contraste frappant entre le bleu de la mer et les roches rouges des Calanques.

Un peu plus loin les uns contemplant les montagnes noircies par les incendies de forêts pendant que d'autres essayent de deviner les formes plus ou moins nues des baigneuses. Nous apercevons au loin Cannes et la baie des Anges, sur la droite les Iles de Lérins. Encore quelques minutes et nous y sommes. La croisette bordée de palmiers, ses hôtels luxueux, son palais des festivals, ses yachts, son bateau corsaire Nous filons au gré de la circulation pas trop dense à cette époque heureusement ; puis, c'est Nice avec son aéroport, la promenade des Anglais, ses hôtels, un émerveillement pour tous. Ici tout est beau, la plage au sable mi-fin nous invite mais, la journée est bien avancée, un arrêt visite est prévu à Monaco.

.../...

Ca y est, nous sommes sur le circuit du grand prix ; avec le car ça fait drôle. A partir des immenses parkings nous faisons à l'aide d'escaliers roulants la montée vers le Palais Princier ; visite libre et flânerie dans les rues, quelques cartes postales, quelques photos souvenirs près des sentinelles. Le temps passe trop vite, nous repartons par la moyenne corniche à Eze vieux bourg dominant la mer, nous flanons dans les ruelles et visitons ses boutiques artisanales. Nous arrivons au dessus de Nice par le Mont Boron ; une vue magnifique sur la ville et la mer.

Maintenant, il faut trouver l'hôtel pour dormir et le restaurant pour dîner. La complaisance des Niçois nous aide beaucoup. Un brin de toilette et on se retrouve autour des tables copieusement garnies pour ce repas tardif. Tout le monde a besoin de dormir, de reprendre des forces pour le lendemain, les chambres sont confortables, la nuit est bonne.

Sept heures trente du matin, à l'hôtel le petit déjeuner est servi. Chacun se retrouve pour cette deuxième journée. Après avoir rassemblé notre petit monde, c'est la visite matinale du marché aux fleurs. Place Masséna on se range pour la photo du groupe au complet ; un pansement par ci, un massage par là avant de reprendre sa place dans le car. On se dirige vers Grasse patrie de Fragonard, avec ses cultures de fleurs, ses huiles et ses essences pour la parfumerie. La visite fut placée sous le signe de la météo, la pluie nous empêchant de descendre du car, dommage cela nous rappelle que l'on vient de quitter la région la plus ensoleillée de France.

Nous sommes maintenant sur la route Napoléon, nous prenons vite de la hauteur et nous passons allégrement de nombreux cols à plus de mille mètres d'altitude, puis c'est Castellane au site extraordinaire. Voici Digne où Mr et Mme SARRAZIN, ancien postier à Saint-Vincent-de-Reins se joignent à nous pour le repas de midi. La conversation fut animée par les bons souvenirs de leur séjour dans notre commune. L'après-midi ils nous offrirent très gentiment un rafraîchissement à Volonne sur leur lieu de travail. Nous continuons notre voyage vers Sisteron, une courte halte nous permet de monter vers la citadelle, nous apercevons les sommets enneigés des Alpes, nous venons de quitter un paysage Méditerranéen aux arbres clairsemés pour une végétation montagnarde où abondent les résineux. Nous sommes au Col de la Croix Haute, descente vers Grenoble où nous prenons l'autoroute. A quelques kilomètres de Lyon une pose est la bienvenue, on se restaure un peu.

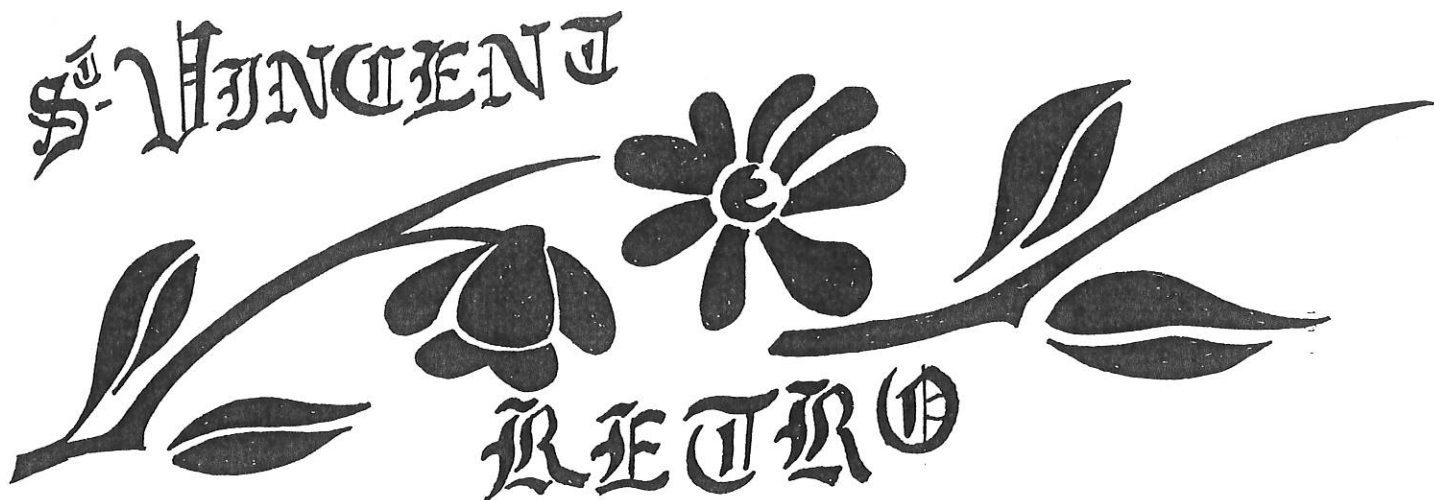
A Lyon nous quittons l'autoroute pour prendre le boulevard de ceinture, Gerland et son stade, le marché aux bestiaux, monument classé des anciens abattoirs de La Mouche. Sous le tunnel de Fourvière la boucle est faite, quelques tours de roues et c'est la route buissonnière Amplepuis, Cublize et son lac au clair de lune ; il est vingt trois heures. Merci au chauffeur qui dépose gentiment tout le monde à sa porte.

Il nous reste à souhaiter que le prochain voyage remporte le même succès et que nous soyons encore plus nombreux à l'apprécier. Un grand merci à toutes les personnes organisatrices et participantes qui ont contribué à sa réussite.

Dans leur sommeil certains auront voulu refaire ce beau voyage, mais, il ne faut pas rêver.

Bons souvenirs à tous avec VOYAGES et LOISIRS.....

Un Voyageur.



La Révolution de 1789 à SAINT-VINCENT-DE-REINS

L'an prochain nous célébrerons le bi-centenaire de la "Révolution Française". Beaucoup de publications, de colloques, d'émissions télévisées traiteront la commémoration de cet évènement alors que les esprits se sont apaisés, le temps ayant estompé les rancoeurs, les animosités que cet évènement avait engendrées.

Avec le recul de deux siècles on peut donc parvenir à une analyse objective des bouleversements tant sociaux qu'économiques qu'elle a induits. A l'inverse de la révolution de 1848 qui fut la première grande révolte prolétarienne de notre histoire on peut qualifier la Révolution de 1789 de révolution bourgeoise. Elle consacra une classe sociale née avec le siècle des lumières. La bourgeoisie ou la classe des affaires qui supplanta, mis a part la parenthèse de la restauration, la noblesse.

Cette époque peut nous paraître lointaine : 2 siècles ! Cependant, si l'on réalise que les grands pères des grands pères de certains habitants actuels de notre commune ont vécu ces évènements, l'on s'aperçoit que cette distance n'est pas si éloignée qu'il y paraît de prime abord. Il faut donc relativiser.

Que c'est-il donc passé à SAINT-VINCENT-DE-REINS lors de cette période agitée de notre histoire commune. Rien sans doute, pensez-vous ! Et bien, vous vous trompez. Un petit cahier manuscrit découvert aux archives départementales du Rhône nous renseigne, avec force de détails savoureux, sur l'activité du Comité Révolutionnaire qui s'était constitué dès le 12 may 1793 (An II).

J'ai essayé d'en extraire l'essentiel afin de vous le conter.

Vous voudrez bien m'excuser de citer les noms de tous ces citoyens zélés à la cause révolutionnaire, peut-être que certains d'entre vous retrouveront le nom d'un de leurs ancêtres. Mais, j'ai estimé que depuis il y avait prescription.

Si l'on a pu dire que la période de Colbert avait pratiquement ruiné l'agriculture française un siècle plus tôt, la révolution française et les années qui ont suivi mirent un sérieux coup d'arrêt à l'industrie naissante. SAINT-VINCENT-DE-REINS n'échappa pas à cette règle.

L'empire industriel de Pierre LACROIX qui faisait subsister plus de 400 personnes grâce à ses métiers à filer et tisser fut littéralement dépecé par ses héritiers que nous retrouverons cependant plus tard vers 1825, si bien que vers les années 1815 il ne restait pratiquement plus de métiers en activité sur notre commune. Nous saisissons bien les ravages dus au manque de débouchés de nos produits et aux difficultés d'approvisionnement en matières premières.

Mais, mis à part ces considérations d'ordre économique, cessons cette digression et revenons à notre COMITE REVOLUTIONNAIRE. Qui était donc ce Comité Révolutionnaire ? A quoi servait-il ?

.../...

Nous pourrions assez bien le comparer aux fameux gardiens de la Révolution en IRAN, qui n'ont fait que copier son organisation. Le rôle exact du Comité Révolutionnaire était de veiller à l'application des décrets instaurés par la Convention, avec bien sûr beaucoup de zèle comme nous le verrons plus loin.

Acte de Naissance du Comité Révolutionnaire à SAINT-VINCENT-DE-REINS :

" Le 12 may 1793 (le calendrier révolutionnaire n'était pas encore entré en vigueur), les citoyens de la commune de SAINT-VINCENT-DE-REINS ayant été convoqués extraordinairement en la manière accoutumée, lecture faite du décret de la CONVENTION Nationale du 21/03/1793, qui ordonne l'établissement dans chaque commune d'un comité chargé de recevoir les déclarations des étrangers et du décret interprétatif du 3° article de la loi ci-dessus citée, recensement fait du nombre de votants réunis dont il s'en est trouvé 91, nombre qui a été jugé suffisant parce que la commune ne contient par mille citoyens votants, il a été procédé à la nomination de 12 citoyens qui doivent former le COMITE REVOLUTIONNAIRE.

Liste des citoyens composant le COMITE :

| | | | | |
|-----|------------|--------------|------------|---------------|
| 1° | Le citoyen | Claude Marie | MAGNIN | 75 suffrages, |
| 2° | " | Etienne | PHILIPPE | 73 " |
| 3° | " | Jean | LONGERE | 72 " |
| 4° | " | J. Claude | LAURENT | 72 " |
| 5° | " | Benoit | DESSEIGNE | 70 " |
| 6° | " | Benoit | BALLAGUY | 69 " |
| 7° | " | Claude | DUMAS | 69 " |
| 8° | " | Simon | FORAY | 67 " |
| 9° | " | Pierre | ROLIN | 67 " |
| 10° | " | Philibert | SAINT-PAUL | 67 " |
| 11° | " | Claude | JACQUET | 55 " |
| 12° | " | Etienne | PLASSE | 41 " ." |

Du 12 may 1793 au 21 vendémiaire an III (12/10/1794) a fonctionné le Comité Révolutionnaire de notre commune. Son activité, surtout lors des premiers mois fut très dense, on comptait jusqu'à 4 réunions certaines journées. Passé l'enthousiasme euphorique des premiers mois on assiste ensuite à l'essoufflement progressif de nos vaillants sans culottes, si bien que dans les derniers mois qui précédèrent sa dissolution (ordonnée par la loi du 7 fructidor an II, supprimant les Comités Révolutionnaires dans les communes de moins de 8 000 individus) il ne se réunissait plus que pour changer les présidents et secrétaires comme la loi le prévoyait.

Comme nous l'avons vu, le comité se réunissait en vue de missions ponctuelles. Quelle était donc la nature de ces missions effectuées le plus souvent par les hommes les plus zélés à la cause révolutionnaire, parfois aidés par la Garde Nationale (véritable milice de l'époque) !...

Elles consistaient à perquisitionner chez les gens soit en vue d'y déceler les individus hors-la-loi : prêtres réfractaires, déserteurs, insoumis ; soit pour vérifier si les denrées avaient bien été déclarées et si les mauvais citoyens n'avaient point fraudé ainsi que diverses missions à caractère plus ponctuel.

Toutes ces tâches inquisitoires avaient souvent pour origine la rumeur publique, la délation. On rencontre souvent au début des PV de séances "Le bruit court que...".

Des règlements de comptes, sanctionnant les inévitables animosités entre propriétaires voisins faisaient parfois l'objet de visites nocturnes. On touche bien du doigt le climat trouble de méfiance qui devait régner, si spécifique aux périodes révolutionnaires.

Parmi les perquisitions en vue de la recherche d'individus hors-la-loi, celle menée contre les jeunes insoumis de la première réquisition fut très fructueuse. On constatera que le sens patriotique de nos jeunes ancêtres n'était guère développé.

.../...

.../...

Le 9 frimaire An II le Comité divisé en 4 sections de 10 hommes a parcouru la commune entière à la recherche des jeunes n'ayant pas encore rejoint leur bataillon. Douze conscrits n'avaient pas daigné répondre à l'appel sous les drapeaux ayant pour nom : Jacques VADEBOIN, Jean POTHIER, André CHERPIN, Claude CHARNAY, J.-Claude ACCARY, Jean FAVRICHON, Claude MAGNIN, Claude MORIOT, Claude FAVRE, Benoit MINOT et Claude VERMOREL.

Tous ces jeunes de la première réquisition furent mis en état d'arrestation. Etienne PLASSE fut désigné pour les conduire au district de VILLEFRANCHE, ce qui fut fait les jours suivants. Partis le 10 frimaire au soir la petite troupe voyagea toute la nuit pour arriver à VILLEFRANCHE. Mais, le 11 étant férié, Etienne PLASSE dû attendre toute la journée et la nuit suivante avant de les remettre à l'autorité militaire de la Place.

Malgré plusieurs rappels des autorités enjoignant le Comité de persévérer dans la recherche des déserteurs les perquisitions postérieures ne donnèrent que peu de résultats. Les déserteurs devaient hésiter, sans doute, à revenir dans un village où les révolutionnaires faisaient si bonne garde.

On retrouva bien, cependant un jeune homme originaire de THEL nommé Jean Dominique CHAMPALLE, caché dans la grange du dénommé Pierre PATAY, avec pour tout bagage un bâton et une besace renfermant un gros pain pouvant le nourrir durant 4 jours. PATAY qui abritait cet insoumis ne fut pas trop inquiété, prouvant que le jeune homme s'était introduit à son insu dans sa grange. CHAMPALLE mis en arrestation fut conduit au bourg de SAINT-VINCENT-DE-REINS, dans la maison de Jean VERMOREL qui servait de prison. Jean Antoine DUMAS et Benoit CHEVROT furent requis jusqu'à minuit pour assurer sa garde jusqu'à la relève faite par deux autres citoyens. Ce jeune homme fut ensuite remis à la municipalité de THEL et sa besace de pain confisquée pour être distribuée aux pauvres de la commune.

Un autre déserteur nommé Benoit CATOUX, originaire de la commune fut également découvert en infraction dans le cabaret de Pierre CHAMPALLE buvant avec Benoit LAPLASSE. N'ayant pu fournir ni congé, ni permission, bien que malade (il était atteint de goutte, de rhumatisme et de dysenterie) il fut conduit manu militari à THIZY par quatre citoyens ayant eu la précaution de lui retirer préalablement son sabre.

Toutes les autres visites nocturnes s'avérèrent vaines. Il est à signaler que la Convention avait possibilité de séquestrer tous les biens des déserteurs, ce qui vous en conviendrez avait un grand effet dissuasif.

Le 30 frimaire An II, le Comité réuni à la demande d'un de ses membres, dont le nom est tu, ayant appris que des prêtres réfractaires (*) étaient cachés chez un citoyen de la commune, décide d'aller perquisitionner chez le dit citoyen et chez tous les cabaretiers du bourg pour voir s'il n'y avait pas de citoyens étrangers.

Dès les 7 heures du soir, accompagnés de deux hommes de la garde nationale, J.-Baptiste et François LACROIX, les membres s'en allèrent effectuer des recherches. A 10 heures du soir tout le monde est de retour, n'ayant trouvé personne en infraction. Le président regrettant que le zèle de nos vaillants révolutionnaires n'ait pas été récompensé, il invita toutefois à redoubler de vigilance.

D'après le père PHILIPPE, des prêtres avaient bien été cachés au lieu du Laurent. Il semble donc que leurs protecteurs aient agi avec une grande discrétion pour que la rumeur de leur présence n'ait point circulé.

En dehors de ces missions le comité se devait de contrôler les denrées alimentaires. La population de SAINT-VINCENT-DE-REINS devait s'élever à 1300, 1400 habitants soit le double d'aujourd'hui. Etant donné l'ingratitude du terroir, la production agricole de céréales était très déficitaire. Le blé, produit qui était la base de l'alimentation de nos ancêtres, ne suffisait qu'à la consommation de trois mois de pain. Le reste devait être importé de la plaine.

.../...

.../...

Les propriétaires récoltant avaient le devoir de déclarer à la municipalité la quantité de céréales récoltées. La Convention attachait donc du prix à ce que ces prescriptions soient scrupuleusement respectées ainsi que les tarifs de vente des denrées dans les échoppes de la commune.

Le Comité était chargé d'y veiller en effectuant des tournées chez les propriétaires afin de surprendre les contrevenants.

Le 22 vendémiaire de l'an II, le Comité saisi par la municipalité, afin de procéder à une visite pour vérifier si les déclarations sur les subsistances n'avaient point été frauduleuses, nomma les citoyens Emile PLASSE et Pierre BALLAGUY, commissaires de vérification.

Ces deux citoyens mandatés, visitèrent la totalité de la commune pendant deux jours et eurent la douleur (sic) de trouver les citoyens Charles LACROIX et Jean Claude FAVRICHON en infraction. Le premier avait 4 mesures (**) de blé seigle, de plus que sa déclaration et le second avait 6 mesures. Ces surplus furent immédiatement séquestrés pour être distribués aux pauvres.

Parmi les autres fraudeurs pris ultérieurement on trouve le citoyen Benoit FONTENILLE qui lui n'était pas allé par 4 chemins (18 mesures) et le citoyen Jean Claude VERMOREL pourtant officier municipal (7 mesures) "faites ce que je dis et non ce que je fais", pourrait-on dire pour caractériser une telle attitude.

Parmi les autres tâches dévolues au Comité, on peut signaler les contrôles effectués chez le cordonnier du village Antoine DUMAS, afin de vérifier s'il respectait les prescriptions prévues par la lettre des Commissaires du district en date du 10 pluviôse. Cette lettre ordonnait à tous les cordonniers de travailler à la fabrication de souliers pour le service des armées.

Lors d'une première visite dans la boutique, les membres ne trouvèrent que l'épouse du dit DUMAS. Recommandation lui fût faite de dire à son mari de bien travailler pour l'armée. Le 2 ventose ils trouvèrent enfin DUMAS à son échoppe, avec trois paires de chaussures aux formes. Le Comité lui intima de travailler sans interruption pour l'armée, avec interdiction d'effectuer des réparations pour des particuliers, lequel leur promit expressément de s'acquitter de ses devoirs envers la Convention.

Voici donc conté en quelques pages ce qui se passait à SAINT-VINCENT-DE-REINS sous la révolution Française.

Certains de nos compatriotes, tout au moins dans un premier temps, ont semblé-t-il adhéré à la ferveur révolutionnaire et participé activement aux travaux édictés par la Convention. On peut cependant penser qu'il s'agissait d'une minorité, mais minorité agissante comme on a pu le voir. La majorité des villageois, dans une région comme la nôtre où l'acuité du sentiment chrétien est si puissant, si elle restait silencieuse, n'approuvait sans doute guère tous ces bouleversements, malheureusement nous n'avons que peu d'écrits nous permettant d'étayer cette hypothèse fort vraisemblable.

Louis TEILLARD.

(*) Prêtres n'ayant pas prêté serment devant la Convention

(**) Avant l'instauration du système métrique, la mesure en vigueur était celle de THIZY, elle correspondait à la quantité de grain nécessaire pour ensemercer une mesure de surface, soit 742 m²



COMPAGNIE

SAPEURS

POMPIERS

Avec la parution du 5ème Bulletin Municipal, le Corps des Sapeurs-Pompiers apporte à tous les SAINT-VINCENTAIS ainsi qu'à tous les foyers Estivants, toute leur sympathie et leur considération pour la gratitude que vous nous confirmez toutes les années lors de nos visites. Croyez chers amis que nous en sommes très touchés.

L'année 1987 au point de vue intervention a été assez calme, et cela tant mieux pour tout le monde. Nous sommes intervenus 27 fois, soit 18 sorties avec la : V.S.A.B. (Voiture de Secours aux Asphyxiés et Blessés) et, 9 sorties diverses : nids de Frelons, inondations de sous-sol, feux de cheminée, etc...

Pour le 1er semestre 1988 il n'en est pas de même car nous comptons à ce jour 21 interventions dont 14 avec la V.S.A.B. Espérons qu'il n'y en aura plus avant la fin de l'année.

Il est bon de souligner le travail qui s'effectue à l'intérieur de la compagnie. Le temps est révolu depuis de nombreuses années où les Pompiers Volontaires faisaient visage de figurants auprès des populations et des professionnels. Avec la conjoncture actuelle et les risques qui deviennent de plus en plus nombreux et beaucoup plus graves, il nous faut travailler et s'instruire sans relâche.

Malgré leur profession, leur vie familiale, leurs loisirs, les pompiers volontaires passent des heures et des semaines à se parfaire ; sans compter les manoeuvres, les interventions, l'entretien du matériel et les examens. C'est la raison pour laquelle le Chef de Corps profite de ce Bulletin pour remercier sincèrement tous les gradés et Sapeurs de la Compagnie, du travail qu'ils effectuent en leur demandant de continuer dans le même esprit d'amitié et de solidarité.

Résultats des examens de l'année :

| | |
|---------------------------------------|---|
| Brevet de secours routier : | Caporal Louis VADEBOIN |
| Brevet de secouriste : | Guy POYET - Patrice FORAY - Hervé COTTIER |
| Brevet de secouriste en réanimation : | Patrice FORAY |
| Recyclage sur les risques chimiques : | Lieutenant Marius NONY - Caporal Louis VADEBOIN |

Distinctions :

Médaille de Vermeil : Sapeur Bernard DESMURGER, 26 ans de service
Médaille d'Argent : Caporal Chef François DEPIERRE, 21 ans de service

Quelques petits renseignements :

Vous vous êtes peut-être aperçus que depuis quelques mois des services de tour de garde pour les médecins du canton ont été mis en place. Ces tours de gardes partent en principe du samedi à midi au lundi matin selon les docteurs et leurs visites. En voici la liste :

| | | |
|------------------------|---|-------------|
| SAINT-VINCENT-DE-REINS | : Docteur Jacqueline TOURMENTE | 74.89.60.44 |
| CUBLIZE | : Docteur FRANGIN (Domicile 74.89.53.75 Cabinet | 74.89.52.31 |
| AMPLEPUIS | : Docteur COUPIER | 74.89.22.74 |
| | : Docteur CHARVET | 74.89.34.49 |
| | : Docteur GRANJARD | 74.89.33.10 |
| | : Docteur DUGAIT | 74.89.30.10 |

.../...

.../...

Ces médecins ont une très grande superficie à couvrir durant leur tour de garde et ils ne sont pas toujours à leur domicile ou à leur cabinet. Si vous les appelez, écoutez bien le répondeur et donnez votre message clairement.

En cas d'accident ou de grande urgence, si le docteur de garde ne peut se rendre sur place tout de suite ou si vraiment il est absent pour trop de temps pour d'autres urgences, n'hésitez pas à appeler les pompiers qui eux feront le nécessaire à seule fin d'éviter le pire.

Numéro d'appel : le 18

Ou les numéros qui sont en tête de votre calendrier
ou encore mieux, la sirène.

Avant de terminer et, à l'aube des congés annuels, le corps des sapeurs pompiers vous souhaite de bonnes vacances soit au pays, en séjour ou en voyage mais, soyez prudents.

Loisirs : La Compagnie vous invite à son concours de cartes qui aura lieu le samedi 5 novembre à la salle polyvalente.

Une fois encore nous ne terminerons pas sans apporter à Monsieur le Maire et à Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal, tous nos remerciements pour l'aide qu'ils apportent au Corps des Sapeurs-Pompiers dans l'achat de matériel qu'il nous faut de plus en plus performant.

Pour la Compagnie
Le Lieutenant
Marius NONY

ST-VINCENT-de-REINS (Rhône) – Entrée du Bourg



TENNIS

CLUB



Voilà cinq ans que le terrain de tennis situé à la "Casse-Froide" a été construit et, après une période faste pendant laquelle tout le monde voulait jouer, le club a pris son allure de croisière et fonctionne régulièrement depuis quelques années avec une centaine de licenciés.

Les constructions récentes de quelques cours de tennis dans les environs (2 à CUBLIZE 2 à THIZY, 1 à ST JEAN) nous ont fait perdre quelques licenciés qui venaient à SAINT-VINCENT-DE-REINS régulièrement pour jouer dans un cadre assez exceptionnel au bord d'une rivière.

Toujours dans le but d'améliorer l'environnement et, dans le cadre du fleurissement de la commune, vous pourrez constater l'apparition d'une haie végétale tout le long du cours et, la plantation de quelques arbres et arbustes aux abords du parking. Ainsi, vous pourrez assister aux tournois dans des conditions encore plus agréables en attendant que soit aménagée la partie arrière du terrain.

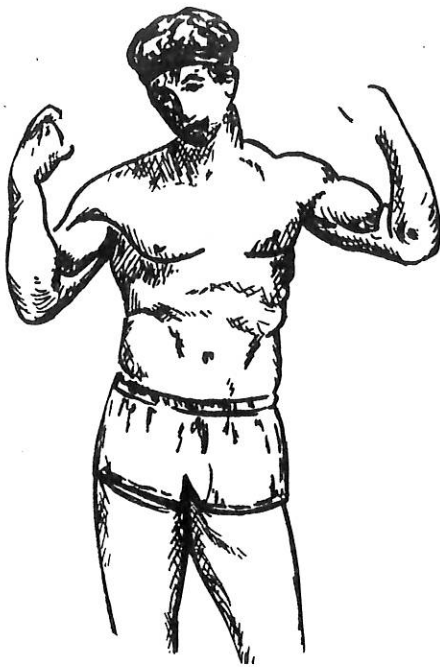
Dans l'immédiat, la préoccupation principale est l'entretien du terrain lui-même. Au bout de cinq ans il commence à donner quelques signes de fatigue et nécessite dans un premier temps un démoussage, la réfection des joints et éventuellement une couche de peinture l'année prochaine.

Les enfants sont peu concernés par ces problèmes d'entretien, ils veulent essentiellement jouer et courir sur le terrain. Ils sont toujours encadrés et guidés par Hubert CRASSARD et Daniel CHASSON qui leur prodiguent leur savoir de façon totalement bénévole et parfaitement dévouée, au sein du club et, même en cette fin d'année scolaire, dans le cadre des après-midi consacrées au sport à l'école.

Vous êtes tous invités à participer ou à assister aux tournois organisés chaque année.



Le Bureau.



CLUB **DE** **CULTURISME**

CLUB TONIC

UN CLUB "MUSCLE"

MUSCULATION

Acquérir ou retrouver souplesse, force, santé, conserver sa condition physique dans une ambiance détendue. Améliorer et modifier l'esthétique de son corps par un travail musculaire intensif, à l'aide de poids et haltères et de matériel adapté, c'est l'affaire du CLUB TONIC.

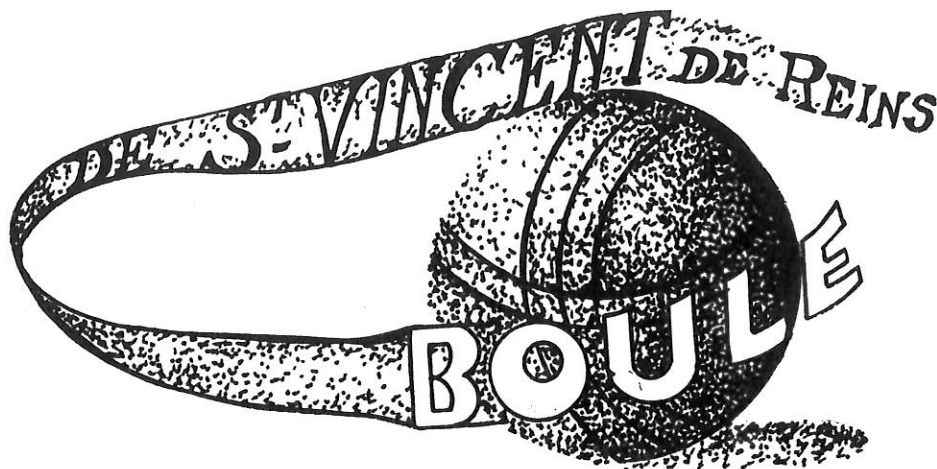
La deuxième saison de fonctionnement touche à sa fin. Satisfaction toute sportive des responsables puisque un nombre toujours constant d'adeptes, jeunes et moins jeunes, de culturisme ou autre body building pratiquent régulièrement au grè de leur temps libre leur sport favori.



GYMNASTIQUE

Depuis le début de la saison 1987/1988 la section féminine gymnastique volontaire du CLUB TONIC attire une vingtaine de dames ou demoiselles de tous les âges. Un coup de chapeau à toutes, pour leur bonne fréquentation malgré les problèmes inévitables, familiaux ou professionnels rencontrés au cours de la saison. Le travail de mise en forme et de maintien est réalisé avec beaucoup de sérieux et de dynamisme par chacune, tout en gardant le sourire et la bonne humeur. Actuellement nous vous proposons trois séances d'une heure, le Mardi. D'autres séances peuvent être programmées en fonction de votre temps libre. Le paiement se fait à la carte. Vous ne payez que les séances auxquelles vous participez réellement.

SECTION
DES FILATURES



A l'issue de l'année 86-87, nous avons vu disparaître deux des fondateurs de la boule des Filatures. D'abord ce fut Monsieur DARPIN Gabriel qui fut Président plusieurs années ; ensuite, notre ami Henri CHEMIER nous quittait, en laissant un grand vide parmi nos joueurs et, la boule perdit ainsi son dévouement pour toutes les corvées ainsi qu'un joueur de talent et sympathique.

Nous avons un nouveau terrain de boules à la Tuillère, comptant douze jeux que la municipalité a bien voulu aménager pour ce sport très apprécié par beaucoup de sociétaires et amis.

Le nouveau bureau se compose comme suit :

| | |
|---------------------|-------------------------|
| Président d'honneur | : Mr DEVEAUX |
| Président | : Mr PERRAS Michel |
| Vice-Président | : Mr BURNICHON Maurice |
| Trésorier | : Mr PLASSE Jean-Pierre |
| Secrétaire | : Mr PRADET Daniel |

Voci deux années, nous avons de très bons boulistes faisant ainsi briller notre société. La quadrette PERRAS Michel, PERRAS Lionel, BURNICHON Albert, CARTET Gérard qui ont été vainqueurs du fanion 88 et qui se sont qualifiés pour le trophée du Progrès. Mrs DEREPIERRE Christian et BURNICHON Albert ont perdu la qualificative pour les championnats de France à GAP à la 5ème partie. On notera aussi les performances de Mrs BURNICHON Franck et PLASSE Alain qui jouent actuellement en 1ère division et qui se sont brillamment défendus tout au long de l'année. Ils finissent 4ème au classement des grands prix.

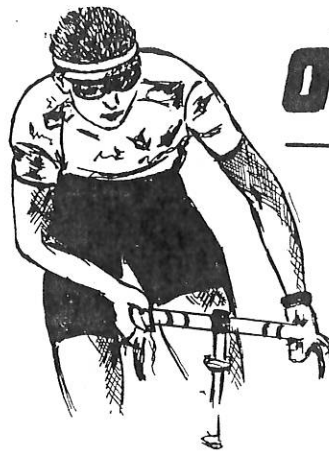
Donc, nous félicitons tous nos licenciés qui tout au long de l'année ont rapporté de nombreuses coupes à notre village.

En espérant que l'année qui arrive voit notre société s'épanouir avec l'effort de tous nos licenciés.

PERRAS Michel

COMITE

OMNISPORT



CYCLISME

Le dimanche 3 juillet 1988 (fête patronale) se déroulera, comme à l'habitude, le Grand Prix Cycliste du Bourg avec le concours du C.R.4.C. de ROANNE.

OCTOBRE 1988 : 20ème ANNIVERSAIRE DU CYCLO-CROSS DES FILATURES

La première épreuve de ce cyclo-cross avait été organisée par :

Monsieur LONGIN René

Monsieur DARPHIN Gabriel

en collaboration avec l'U.C. de COURS.

L'épreuve de cette année sera donc organisée en souvenir de ces deux hautes figures locales, trop tôt disparues.

A cette occasion, nous espérons présenter un plateau avec des coureurs de haut niveau.

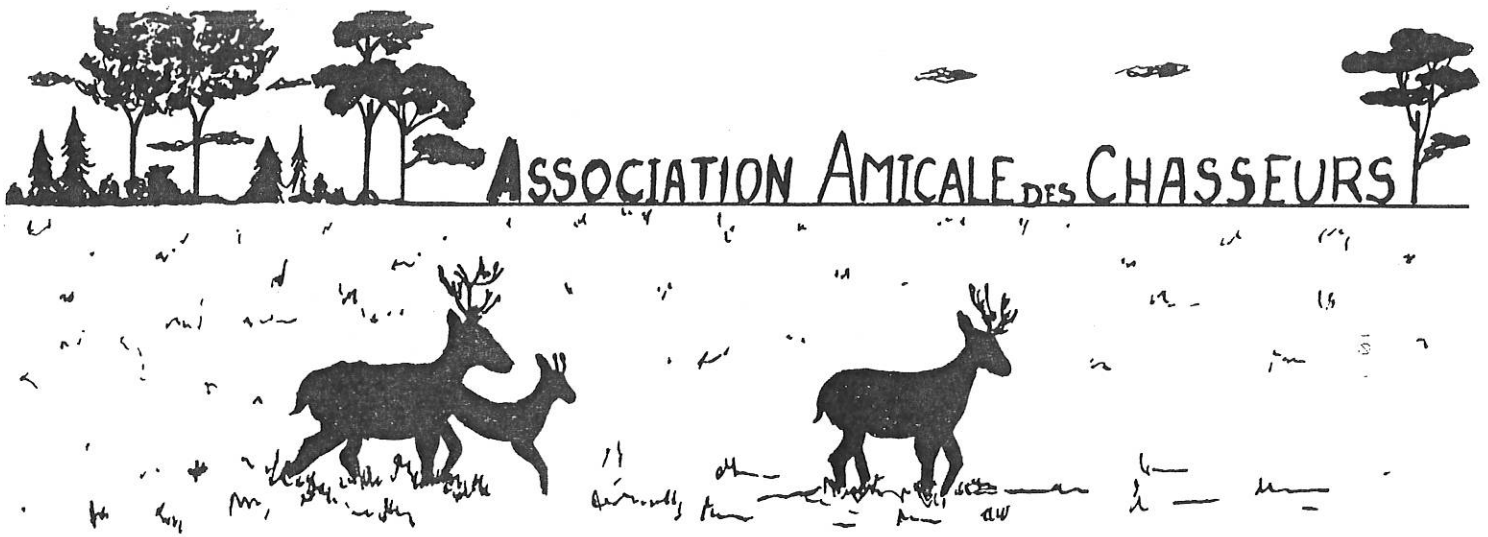
Nous comptons sur la présence d'un public nombreux et chaleureux, pour applaudir cette grande compétition.

MARS 1989 : Nous maintenons le cyclo-cross du Bourg, en souhaitant que les conditions atmosphériques soient plus clémentes que cette année où nous avons dû annuler l'épreuve.

Le Président
MARGET Guy

ST-VINCENT-de-REINS (Rhône) — Rue Principale





SAISON 1987 - 1988

Saison inhabituelle du fait de la présence périodique des sangliers sur notre chasse que nous appelons, nous chasseurs tout simplement "les cochons". Deux journées mémorables : le 17 octobre, un solitaire de 103 kilos était abattu, le lendemain, une bande de cochons était localisée. Deux étaient tués par nos chasseurs, deux autres en dehors de notre chasse sur une commune voisine, mais bien grâce à l'action de notre traqueur et de ses chiens.

Le fait mérite d'être signalé car il n'y a jamais eu de sanglier tué à SAINT-VINCENT-DE-REINS depuis que la Société existe (1922), et peut-être même avant.

Le chevreuil toujours en augmentation, a été quelque peu relégué au second plan par les sangliers. Il reste néanmoins le gibier de base que les chasseurs sont sûrs de retrouver les prochaines saisons. Le plan de chasse nous avait attribué sept bêtes qui ont toutes été prélevées, grâce à une bonne participation aux battues et à une arrière-saison très favorable.

Le lièvre se maintient bien, mais nous devons rester vigilant à son égard si nous ne voulons pas voir nos efforts en faveur de son augmentation réduits à néant par une pression de chasse trop forte.

Le lapin, réduit à une population minimum, manque incontestablement à l'équilibre de notre chasse.

Le faisan de tir considéré comme une chasse sans intérêt fournit néanmoins l'occasion de réussir quelques beaux coups de fusil.

Un lâcher de perdrix rouges n'a donné qu'un résultat modeste, mais l'opération sera renouvelée.

Si la neige est venue un peu tard, ce n'est pas maître Renard qui s'en plaindra. En effet, elle constitue une précieuse alliée pour le chasseur. Or ces chutes ont pratiquement coïncidé à la fermeture de la chasse de cette espèce, donc résultat négatif.

En conclusion, pour le gibier une bonne saison qui marquera les annales de la Société.

Dimanche 21 février, Salle Polyvalente, une centaine de personnes comprenant : propriétaires, exploitants agricoles, chasseurs, accompagnés pour la première fois de leurs épouses étaient réunis à l'invitation de l'AMICALE DES CHASSEURS.

Sanglier particulièrement apprécié, chevreuil, constituaient la base du menu, arrosés d'un Beaujolais digne de ce nom. Le repas se déroula dans une ambiance sereine et chaleureuse où chacun se sentait parfaitement à l'aise. Tout ce monde s'en retourna le soir fort satisfait.

Belle réussite à mettre à l'actif d'une équipe de sociétaires et surtout de leurs épouses que je remercie sincèrement.

Le Président,
Jean DUDU



SOCIÉTÉ INTERCOMMUNALE DE PÊCHE

SOCIÉTÉ DE PÊCHE DU HAUT REINS

La société de pêche se porte bien.

Si en 86 nous comptions 32 cartes de pêche de plus qu'en 85, l'année 87 a remis les pendules à l'heure. Nous sommes retombés au chiffre de 180 cartes adultes comme en 86. Par contre, nous avons vendu plus de 60 cartes enfants et journalières, ce qui est très encourageant pour l'avenir.

Les statistiques nationales donnent un effectif de pêcheurs en baisse constante d'année en année.

En 1983 il y avait en France 2 301 463 pêcheurs, le nombre est tombé à 2 110 632 en 87. Ceci est dû à la pollution des rivières, certains cours d'eau n'ayant plus aucun attrait pour les pêcheurs.

En matière de pollution, nous avons dernièrement frisé la catastrophe, avec le camion de fuel qui s'est retourné à RANCHAL. Nous pouvons remercier tous les services compétents départementaux qui ont fait le maximum et employé les grands moyens de dépollution des nappes phréatiques. Le garde chef Luyat et le jeune garde "seigneur" qui se sont relayés pour surveiller les barrages mis en place sur le Reins en tenant au courant la D.D.A. et la Fédération sur l'évolution de la pollution.

Les pêches électriques se sont déroulées normalement, nous avons pêché environ 3 000 Truitelles qui ont été réparties dans les réserves. La truite sédentaire se maintient en bonne densité, le dernier sondage de population le prouve puisque nous avons recensé 182 truites sur 183 mètres de rivière : 15 truites entre 23 et 30, 27 entre 20 et 23 et 140 de 7 à 20 cm. Ce résultat nous vaut d'être classés 1ère rivière à truites du Département par le Conseil Supérieur de la Pêche.

En 87, nous avons lâché en deux fois 400 kg de truites Fario de maille et 160 kg de géniteurs réformés de 1 kg et plus. En ce début 88 le même effort d'alevinage a été respecté. Nous avons fait échange de géniteurs réformés contre des truitelles de souche indigène avec la pisciculture de Vizille dans l'Isère.

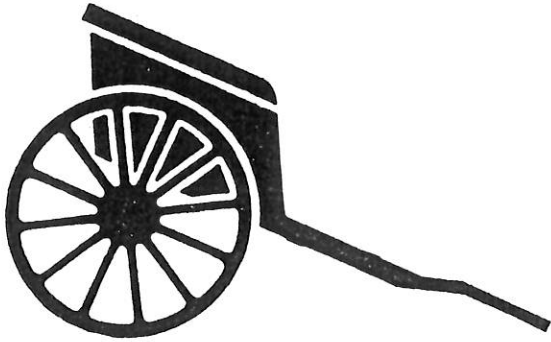
La réserve de La Tuillère a été ouverte au mois de mars et je suis sûr qu'elle fera des heureux tout au long de l'été. La nouvelle réserve est balisée par des pancartes. Elle part du Pont du Tennis à la Casse-Froide jusqu'au Sud du parc à moutons de Mr CHASSON, en aval de la Casse-Froide soit 500 mètres.

Le prix de la carte annuelle de pêche a sensiblement augmenté cette année :
Timbre Piscicole : 31.00 F ; Timbre Supplément : 63.00 F ; Redevance Fédération : 50 F
et Redevance société : 126.00 F soit un total de 270.00 Frs.
Cartes enfants jusqu'à 16 ans : 30.00 Frs.

Tous les ans j'insiste sur la propreté du Reins. Je tiens à remercier les riverains pour l'effort qui a été fait. Néanmoins, un jour de mars 87, je me trouvais avec deux sociétaires au glacier du Pont de la Côte ; en un quart d'heure nous avons vu passer plusieurs dizaines de boîtes de conserve de 11½ environ. Celui qui a jeté ces boîtes au Reins est vraiment un inconscient. Après enquête, ces boîtes ont été jetées au niveau des Filatures. J'espère que ce négligent se reconnaîtra et ne récidivera pas. Riverains, comparez le Reins à SAINT-VINCENT et le Reins à SAINT-VICTOR ! Lequel préférez-vous ?

Le président,
André MARCHAND

TROISIEME AGE



Notre club aura 12 ans. Au cours de l'année plusieurs de nos membres nous ont malheureusement quitté et, malgré les appels successifs quatre membres seulement sont venus nous rejoindre.

En septembre 1987 nous avons été obligés de laisser le couvent. Monsieur le Maire nous a relogé dans la salle au dessus du caveau où on se trouve très bien et nous l'en remercions.

Le 25 juin 1987 notre sortie eu lieu au barrage de Villerest, après un copieux repas au Relais de la Roche, les plus courageux firent une promenade en bateau tandis que les autres flânèrent au bord du lac.

Notre repas de fin d'année se fit à l'Auberge du Lac de CUBLIZÉ ; bonne ambiance où chanteurs et conteurs se firent applaudir.

Au cours de l'année deux couples fêtaient leurs noces d'or : Mr et Mme COILLARD en Avril et Mr et Mme CORGIE en septembre. Ils nous offraient boissons diverses, brioches et café ; une plante leur fut offerte au nom des membres du club, en leur souhaitant de les retrouver dans 10 ans pour les noces de diamant.

Monsieur LUQUET a voulu marquer ses 80 ans en offrant à ses amis boissons et gâteaux dont nous le remercions.

Nous parlerons dans le prochain bulletin de notre sortie du mois de juin.

A l'année prochaine.

Le Président
André BEROUD

Les Membres du Conseil Municipal :

Mrs DEVEAUX Lucien, DURY Jean, AULAS Marius, CHABERT André, DARPHIN Jean-Luc, DUMOULIN Pierre, FOUGERARD Michel, GONDY Gérard, LACHIZE Jean, MURAT Pierre, NOILLY Roger.

Mmes CORGIE Monique, DUDU Raymonde, NONY Michèle, ROLLET Andrée.

Employés Municipaux :

Secrétaire de Mairie : Mme NUNO Mireille

Employé de voirie : Mr DIANA Franck



Bonjour ...

Les agriculteurs et agricultrices continuent leurs activités avec courage.

Les réunions et stages auxquels nous avons participé reviennent beaucoup sur le principal souci de notre région agricole : le lait.

1992 les agriculteurs s'y préparent. Ce fut le sujet sur lequel notre Président Départemental Mr GIROUD était venu nous entretenir lors de notre assemblée générale du 3 février 1988 jour de la SAINT BLAISE.

Les messieurs ont été invités tout au long de l'année à des réunions d'information et stages (choix des semences de maïs, cultures intensifiées, mauvaises herbes, choix de bâtiments d'élevage, commandes groupées (engrais, pulpe etc...), une visite en Suisse sur la culture de l'herbe).

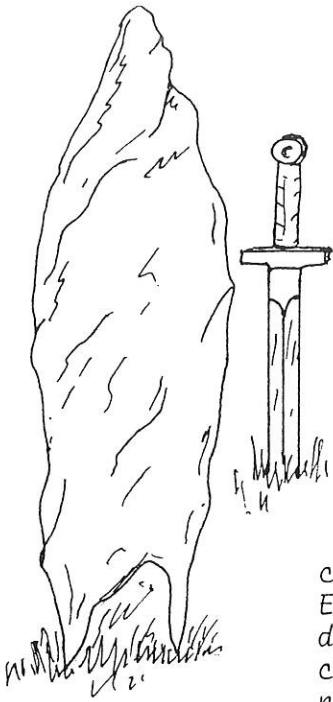
Pour les dames, nous travaillons avec le G.E.D.A.F. du canton d'AMPLEPUIS (Groupement d'Etude et de Développement Agricole Féminin) ;

- réunions : retraite complémentaire, minitel, produits de traitement et leurs dangers, Ph, santé,
- stages : 120 heures, 3 jours revalorisation de nos produits,
- commandes groupées : fleurs, produits phytaroma, ravi-fruits,
- visite : école de RESSINS, station de pompage Rhône-Loire, Laboratoire phytaroma, élevage et transformation du canard (foie gras...).

Pour le Syndicat local nous devons nous retrouver pour une journée avec les conjoints, cette journée est prévue le 8 mai.

Je salue tous les Saint-Vincentais.

La Présidente
Paulette BILLET



V O U S A V E Z D I T : " G A U L O I S " ?

Dans un précédent article, nous avons évoqué ce que JULES CESAR lui-même, baptisa "LA GUERRE DES GAULES". En fait, l'histoire banalisée n'a retenu que la défaite d'ALESIA et l'occupation romaine. Certes, dans un sens, cette dernière fut bénéfique, puisqu'elle introduisit une nouvelle forme de civilisation et de culture.

N'oublions pas toutefois, que si ROME occupa les GAULES durant près de trois cents ans, les Romains avaient subi le joug Gaulois dès le IV^{ème} siècle avant J.C., et que cette situation aurait certainement été pérennisée sans ce goût immodéré des conquêtes qui animait ceux que nous considérons comme nos ancêtres. En outre, bien qu'apparemment homogène, cette population, aux instincts guerriers, comportait de nombreuses souches différentes, rassemblées en tribus, souvent en conflit. De cette situation, ROME devait profiter.

Mais ces GAULOIS, en définitive, qui sont-ils ? Quelles étaient les origines de ces hommes qui firent trembler l'EUROPE, de l'Espagne aux Balkans, sans négliger l'Angleterre ?

En 12 000 avant J.C., le monde évolue. Les troupeaux de rennes se déplacent vers le Nord et le Grand-Nord. Les grands animaux sauvages, comme les ours par exemple, gagnent les hautes montagnes. Les hommes peuvent enfin sortir des cavernes. La nature évolue à la suite de modifications sensibles de l'environnement climatique. Les forêts font leur apparition en même temps que disparaissent mammoths et bisons ; c'est la fin de la dernière ère glaciaire.

Beaucoup d'hommes suivent en nomades les troupeaux vers le Nord, vivant presque exclusivement sur les bords de mer ou le long des cours d'eau. La chasse, difficile dans les forêts, cède le pas à la pêche.

Avec les techniques vinrent également des hommes dont la plus importante vague déferla sur les côtes Méditerranéennes, pour s'y fixer, vers 4000 avant J.C.

.../...

D'autres, venus également de la mer, remontèrent les vallées du RHONE et de la SAONE, jusqu'au bassin parisien, se fixant le long des cours d'eau.

La révolution dans l'adaptation des hommes au sol, eut comme origine, l'utilisation des métaux dont l'apparition résulta des prospections effectuées en ANGLETERRE et ESPAGNE, par des "spécialistes" venus d'Orient, afin de rechercher des mines d'étain et de cuivre. Les métaux et leur utilisation viennent, certes, d'ORIENT, mais par voie de terre. L'EUROPE CENTRALE, est le relais de cette pénétration de la métallurgie en EUROPE OCCIDENTALE.

Avec les métaux, apparaissent, vers 1600 avant J.C. les "tumulus" renfermant des tombeaux et dans ceux-ci, les premiers CELTES.

Les hommes occupant l'actuelle BRETAGNE, qui ignoraient les "tumulus", dressaient des DOLMENS et des MENHIRS, qu'ils taillaient à l'aide de silex. Ils apprirent l'usage du cuivre grâce aux contacts qu'ils avaient avec les peuples du Nord et du Midi, en relation avec l'ESPAGNE.

Les deux formes de civilisation se rejoignirent rapidement. Une population de plus en plus nombreuse occupa le centre de la GAULE, s'initiant aux secrets de la métallurgie.

Dans les "tumulus" on trouvait alors des armes de bronze. Les hommes enterrés étaient de grands gaillards au crâne allongé, aux cheveux blonds. Après avoir occupé la GAULE, ils auraient envahi l'ANGLETERRE et l'IRLANDE. Ce fut la première expansion des Celtes ou des "protoceltes".

Vers 1000 avant J.C., une nouvelle vague d'envahisseurs venus de l'est, substitua le rite de l'incinération à celle des "tumulus". Les tombes étaient creusées dans le sol, et dans celles-ci étaient enfouies en nombre des urnes contenant les cendres des défunts incinérés. Ces "champs d'urnes" existent dans le Centre de la FRANCE, ainsi que dans l'Europe de l'Est et en ESPAGNE.

De 900 à 500 avant J.C. déferle alors la grande vague des cavaliers Celtiques, grands maîtres en l'art de la fabrication du fer. Durant cette époque, ils se répandent dans l'OUEST, jusqu'au PORTUGAL.

Au Vème siècle, l'Europe était entièrement peuplée de Celtes, à moitié conquérants et à moitié pasteurs, à la recherche de pâturages le long des rivières, défrichant les forêts pour y installer des villages.

.../...

Une deuxième civilisation du fer, dite "civilisation de la TENE" s'installe en GAULE, où sont exploitées les premières mines.

Les guerriers Celtes sont ainsi armés de longues épées de fer, inspirant la terreur à leurs adversaires. Ils enterrent leurs morts dans de vastes fosses communes.

Par son unité, le monde celte est comparable au monde romain ; les langues parlées en GAULE sont de même racine. Une certaine harmonie semble dominer les arts et la technique.

Ceux que les GRECS appellent indifféremment CELTES ou GALATES, formaient sans doute une fédération de tribus dirigées par les fameux "ROIS CELTES" ou à défaut par des princes.

Le GALATE ou GAULOIS, appellation utilisée plus tard par les Romains est grand et fort, porte une chevelure longue, semble-t-il naturellement blonde. Toutefois, cette couleur est souvent obtenue artificiellement par un rinçage à l'eau de chaux. La plupart du temps, cette chevelure est tirée en arrière vers le sommet de la tête ou de la nuque.

STRABON, géographe grec, décrit la race gauloise ainsi "... irritable et folle de guerre, prompte au combat, du reste, simple et sans malignité. Si on les irrite, les Gaulois marchent droit à l'ennemi, sans s'informer d'autre chose.... . Forts de leur haute taille et de leur nombre, ils s'assemblent en grande foule, simples qu'ils sont et spontanés, prenant volontiers en main la cause de celui qu'on opprime".

De ces traits de caractère, les ROMAINS firent les frais puisqu'au IV^{ème} siècle avant J.C. les GALATES ou GAULOIS se répandirent au-delà des ALPES, dans la plaine du PO. Ils affrontèrent les ETRUSQUES, qu'ils vainquirent, pénétrèrent dans le LATIUM, s'emparèrent de la ville de ROME en 390 avant J.C. à l'exception du Capitole, célèbre par ses oies, qui seul leur résista.

De nouvelles migrations en provenance de l'Est, notamment de CELTES GERMANISES, entraînèrent la rupture de cette "harmonie" gauloise, chassant les Celtes du second âge de fer qui prirent le chemin de la GRANDE BRETAGNE où ils vinrent occuper les terres de la vague antérieure.

.../...

A la fin de cette migration, ROME avait grandi. En 201, les légions occupaient l'ESPAGNE. Les Celtes n'étaient plus véritablement rassemblés qu'en GAULE. C'était la fin de l'EUROPE CELTIQUE.

A l'horizon se dessinait déjà le désastre d'ALESIA qui devait marquer la fin de ce fabuleux empire aux "trois cents peuples".

J. MERLE

Bibliographie :

- "Histoire de France" de Pierre MIQUEL
- "Commentaires sur la Guerre des Gaules" de Jules CESAR.

BASKETBALL

La Saison 1987/1988 s'est écoulée sans problème. Une seule équipe sénior engagée en Championnat du Roannais 1ère série ; et qui a terminé troisième de sa poule. De bons matchs d'autres plus heurtés, mais un plaisir évident de jouer au basket et, c'est bien l'essentiel.

La prochaine saison deux équipes séniors évolueront en Championnat 1ère série Championnat du Roannais :

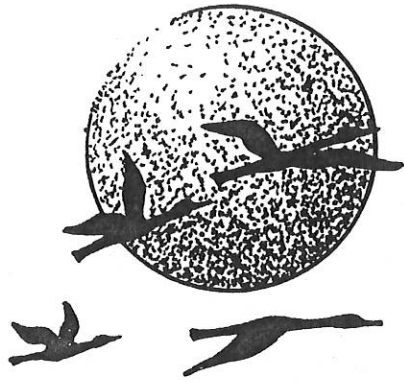
Equipe I : RAFFIN Daniel (Capitaine), CHABERT Pascal, CHABERT Patrice, DARPHIN Jean-François, DURY Jean-Michel, DURY Pascal, GONDY Gérard, LACHAIZE Jean-Yves, SAINT-PAUL Gérard.

Equipe II : DARPHIN Daniel (Capitaine), AUPLAT Loïc, CHAMPALLE Philippe, DARPHIN Jean-Luc, DARPHIN Philippe, DEPIERRE Yves, DESSEIGNE Patrick, DESSEIGNE Serge, RAQUIN Bruno, ROBIN Christian, ROCHE Yves, VADEBOIN Jean-Paul.

Souhaitons de bons résultats à ces deux équipes.

Le Bureau.





ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

Composition du Conseil d'Administration pour 1987-1988 :

Mrs AULAS Pierre (Président), BODET René (Vice-Président), DUMONTET Jean-Pierre, NOILLY Roger, PERRIN Louis, SALINAS Patrick.

Mmes ALTET Marie-Thérèse, CORGIE Monique, DUMONTET Annie, DURY Eliane, FOUILLAND Marie-Thérèse (Trésorière), NONY Catherine, NUNO Mireille (Secrétaire), PERRAS Marie-Noëlle, SAINT-PAUL Françoise.

PISCINE : Cette saison, 39 enfants (dont les C.P.) pour 15 sorties.

REPAS : Cette année encore, nous avons organisé un repas amical à la salle polyvalente le samedi 11 juin 1988. Le succès de celui-ci servira à financer une partie du coût de la piscine pour la prochaine saison ainsi que l'achat de fournitures scolaires pour les classes.

L'aménagement de l'école continue. Après les classes, les W.C. avaient besoin d'être transformés.

4 W.C., 4 urinoirs, 1 placard et des lavabos ont été créés dans le prolongement du préau, sur le jardin. Les anciens W.C. ont disparu, laissant une cour plus nette.

La participation des parents a été demandée pour les tranchées, le tout à l'égout et pour la mise en train. Nous les en remercions vivement ainsi que Monsieur DEVEAUX pour sa participation financière.

Afin de conserver un bel ensemble scolaire, la participation des parents serait souhaitable pour les petites réparations et divers aménagements. Nous ne manquerons pas de faire appel à leur bonne volonté.

Le Bureau des APEL.

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

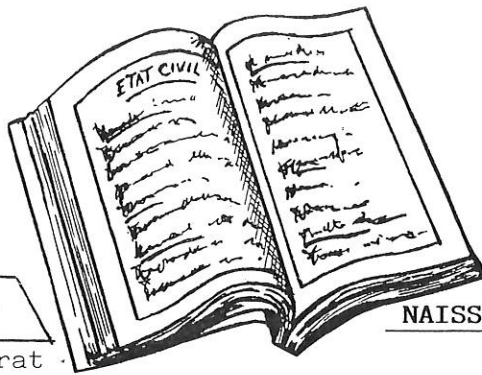
RENSEIGNEMENTS DIVERS :

Un service de consultations gratuites est à la disposition des justiciables, à l'ordre des avocats, PALAIS DE JUSTICE, 1er étage, 350 boulevard Gambetta, 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE.

La permanence a lieu, les 2ème et 4ème Lundi de chaque mois, à partir de 17 heures et sur rendez-vous.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire directement à l'adresse sus-indiquée ou par téléphone, au 74.65.05.95.

Seules les personnes dont les revenus sont inférieurs à 5.250 Frs mensuels nets, majorés de 390 Frs par enfant à charge, peuvent bénéficier de ces consultations.



ETAT CIVIL

Année 1987

NAISSANCES

| | | | | |
|------------|---------------------|--|--|--------------|
| BASER | Murat | | | 07 juillet |
| CHRISTOPHE | Sophie Carole | | | 30 juin |
| DECHELETTE | Christian | | | 18 septembre |
| FIARD | Jérémy | | | 29 mai |
| GIBIELLE | Sarah Marie | | | 03 juillet |
| POYET | Cyril | | | 11 mars |
| RABUT | Emilie Eliane | | | 30 décembre |
| ROCHE | Amélie Sylvie Marie | | | 02 juillet |
| TOURMENTE | Livia Marie | | | 03 mai |
| TSCHANHENZ | Charlène Christelle | | | 21 mai |
| VADEBOIN | Ludovic Cédric | | | 10 août |
| VIAL | Steve | | | 24 janvier |

MARIAGES

| | | | | |
|-----------|----------------------|--------------|-------------------------|--------------|
| AURAY | Pascal | ET DUDU | Christine Marie-Louise | 24 octobre |
| CABOUX | Sylvain André | ET FOUILLAND | Sylvie Marcelle Michèle | 08 août |
| GUEHENEUC | Patrick Jean Michel | ET TALICHET | Ghislaine Renée Marlène | 19 décembre |
| LABROSSE | Pascal Stéphane Aimé | ET NONY | Patricia Michèle | 26 septembre |
| MERCIER | Hervé Pierre Marie | ET DELHAYE | Nathalie | 13 juin |
| THOLIN | Philippe Joseph | ET NONY | Jocelyne Jeanne Louise | 10 octobre |
| VIGNON | Pascal Noël Simon | ET TRAMBOUZE | Catherine Marie-Josèphe | 21 mars |

DECES

| | | | | |
|-----------|---------------------|---------------|--|--------------|
| CHABERT | Josèphine Germaine | Vve CHAMPALLE | | 24 novembre |
| CHAMPALLE | Jeanne Marie Marthe | Vve CHABERT | | 26 mars |
| CHEMIER | Henri Jean | | | 21 septembre |
| MASSARD | Robert Claude Marie | | | 10 janvier |
| PLASSE | Marie Joséphine | Vve FONTIMPE | | 24 novembre |
| POLLOCE | Valérie Céline | | | 17 juin |
| RAQUIN | Marie Jeanne | Vve COLAS | | 22 février |
| TEILLARD | Séraphine Emélie | | | 29 décembre |
| TOURMENTE | Livia Marie | | | 07 mai |
| VIEILLY | Marie Victorine | | | 08 janvier |

Année 1988

NAISSANCES

| | | | | |
|---------|--------------------|--|--|------------|
| DAGLAR | Névin | | | 24 mars |
| DERESSE | Julien | | | 27 janvier |
| DUCROS | Romarc | | | 02 juin |
| DURY | Kévin | | | 12 mars |
| POLLOCE | Sébastien François | | | 12 janvier |
| RAFFIN | Mélissa | | | 13 mai |

MARIAGES

| | | | | |
|------|---------|----------|---------|----------|
| FINO | Georges | ET AUGAY | Monique | 09 avril |
|------|---------|----------|---------|----------|

DECES

| | | | | |
|--------|-------------------------|--------------|--|----------|
| EMIN | Renée Suzanne | Vve MARCHAND | | 14 avril |
| PERRET | Marcelle | Vve ROBIN | | 01 avril |
| PLASSE | Marius Alexis | | | 17 juin |
| VERNAY | Angèle Marie Antoinette | Ep DESSEIGNE | | 02 juin |

CARTES NATIONALES D'IDENTITE - PASSEPORTS

La SOUS-PREFECTURE communique :

"Vous allez visiter un pays étranger
et en conséquence franchir une frontière
Etes-vous munis des papiers d'identité nécessaires...?"

Vous allez passer un examen (Brevet, Baccalauréat, CAP, etc...) ou un concours. Avez-vous pensé que vous devez présenter une pièce d'identité en cours de validité ?

Si vous voulez ne pas compromettre votre séjour à l'étranger, pouvoir vous présenter à l'examen ou au concours si important pour vous :

PENSEZ DES MAINTENANT A DEMANDER OU A RENOUELER VOTRE CARTE NATIONALE D'IDENTITE OU VOTRE PASSEPORT

Vous êtes nombreux à effectuer cette démarche au cours des mois de mai, juin et juillet. Il en résulte un afflux de dossiers embouteillant rapidement les services chargés de confectionner ces documents. Les demandes s'accroissent, les délais s'allongent et peuvent atteindre 15 jours, 3 semaines. Vous avez compris que vous devez vous hâter.

Alors, s'il vous est nécessaire de demander ou de renouveler votre carte nationale d'identité ou votre passeport ; présentez-vous dès à présent à la mairie de votre domicile.

Rappelez-vous qu'il ne sera délivré ni carte nationale d'identité, ni passeport directement par la Sous-Préfecture sauf cas exceptionnels limitativement prévus par les textes en vigueur (Décès, Maladie, Accident, Déplacement Professionnel) et dûment justifiés".

La présence du demandeur est indispensable. Pièces à produire :

Ancienne carte ou ancien passeport - livret de famille - 2 photos de moins de 3 mois - Timbre fiscal (115 Frs C.N.I. - 350 Frs passeport) - en cas de perte ou de première demande, l'extrait de naissance est obligatoire - 2 justificatifs de domicile (quittance E.D.F. - Quittance de Loyer - Carte de Sécurité Sociale - Avis d'Imposition) ET . déclaration de perte ou de vol . autorisation parentale . photocopie du jugement de divorce . photocopie du décret de naturalisation . photocopie du certificat de nationalité . photocopie de la déclaration de nationalité.

Les photographies d'identité : noir et blanc ou couleur ; tirage sans retouche sur un support de fond blanc ou neutre uni, format de 35 x 45 mm ; Tête approximativement dans l'axe de la photographie, nue et de face.

LE SERVICE NATIONAL ET VOUS RECENSEMENT (Obligatoire)

A 17 ans se faire recenser à la mairie de son domicile muni :

- du livret de famille ou d'une fiche familiale d'état civil ;
- de la carte nationale d'identité ou d'un passeport.

Année 1988 : Jeunes nés du 1er avril au 30 juin 1971 : recensement du 1er au 31 juillet
" nés du 1er juillet au 30 septembre 1971 : recens. du 1er au 31 octobre

SECOURS POPULAIRE FRANCAIS Communiqué

Certains enfants ne partiront pas en vacances à moins que quelqu'un ne les invite. Pourquoi pas vous ? Chez vous ou en vacances, à la montagne, à la campagne ou au bord de la mer, accueillez bénévolement un enfant de milieu défavorisé. Invitez un enfant aux dates de votre choix. (Téléphoner de 14 h à 17 h au 78.37.01.61 Commission vacances SECOURS POPULAIRE FRANCAIS.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1988

=====

| | | |
|-----------|-------------|---|
| FEVRIER | Dimanche 21 | REPAS DE LA CHASSE SALLE POLYVALENTE |
| MARS | Dimanche 6 | CYCLO CROSS LE BOURG |
| | Samedi 19 | ELIMINATOIRE DOUBLETTE LES FILATURES 3ème Division |
| | | ELIMINATOIRE QUADRETTE LES FILATURES 4ème Division |
| | Dimanche 27 | CONCOURS DE BOULES 64 T.T. LE BOURG |
| AVRIL | Samedi 2 | CONCOURS DE BOULES 64 T.T. LES FILATURES |
| MAI | Samedi 7 | JOURNEE DE LA FOIRE |
| | Vendredi 13 | 8 h. CONCOURS DE BOULES 64 DOUBLETTES LES FILATURES 13 h. CONCOURS DE BOULES 32 DOUBLETTES LES FILATURES |
| | Samedi 21 | TOURNOI TENNIS ENFANTS |
| | Lundi 23 | 13 h 30. CONCOURS DE BOULES 32 QUADRETTES LES FILATURES |
| JUIN | Dimanche 19 | PROFESSION DE FOI ET PREMIERE COMMUNION |
| JUIN | Dimanche 26 | TOURNOI TENNIS MIXTE |
| JUILLET | Samedi 2 | } FETE PATRONALE |
| | Dimanche 3 | |
| | Lundi 4 | |
| | Jeudi 14 | 8 h. CONCOURS DE BOULES 64 DOUBLETTES LES FILATURES |
| | Samedi 16 | CONCOURS DE BOULES DES POMPIERS LE BOURG |
| | Dimanche 24 | CONCOURS DE BOULES 64 DOUBLETTES LE BOURG |
| AOUT | Samedi 6 | } FETE A MAGNY |
| | Dimanche 7 | |
| | Samedi 20 | 13 h 30. CONCOURS DE BOULES 64 T.T. LES FILATURES |
| | Dimanche 21 | CONCOURS DE TIR. |
| SEPTEMBRE | Samedi 3 | } VENTE EXPOSITION CLUB NOTRE TEMPS AU CAVEAU |
| | Dimanche 4 | |
| | Dimanche 11 | JOURNEE DE LA MARCHE |
| | Dimanche 18 | TOURNOI TENNIS |
| | Samedi 24 | CONCERT EN SOIREE "Les Bayards" |
| OCTOBRE | Dimanche 9 | JOURNEE CHAMPIGNONS |
| | Dimanche 16 | CYCLO CROSS LES FILATURES |
| NOVEMBRE | Samedi 12 | CONCOURS DE CARTES DES POMPIERS SALLE POLYVALENTE |
| | Samedi 26 | CONCOURS DE CARTES ASSO. DES FAMILLES CANTINE SCOLAIRE |
| DECEMBRE | Samedi 3 | SAINTE BARBE |

LE PATRIMOINE

L'an passé, j'ai eu l'occasion de me rendre sur la commune de RANCHAL, pour visiter un ancien atelier de tissage qui fonctionnait autrefois à l'énergie hydraulique. A l'intérieur, malgré la poussière, tout était intact : vieux métiers à tisser DIEDERICH, canetière, bobinoirs, cantre à ourdir ainsi que tout le système de transmission énergie.

La roue hydraulique faisant mouvoir le tout, bien qu'attaquée par la rouille, était encore en place.

Un moment tenté de tout casser pour vendre à la ferraille (pour un prix dérisoire), les descendants de cet ancien tisseur ont décidé de conserver et de valoriser ces témoins du passé.

Une nouvelle visite quelques mois plus tard m'a permis de constater que tout avait été nettoyé, astiqué amoureuxment.

Un Saint-Vincentais du Jovin, rencontré lors de la foire annuelle m'a dit posséder encore du matériel : métiers et moteur à huile servant à fournir l'énergie.

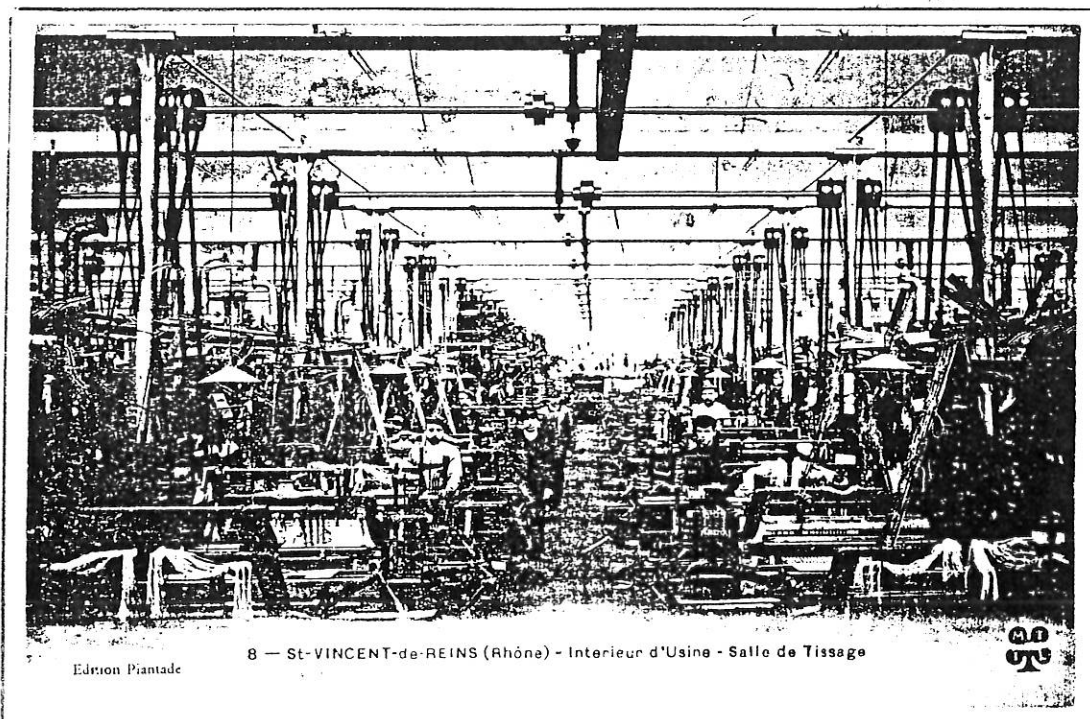
Je suis sûr que certains d'entre vous possèdent également du vieux matériel textile sur lequel ont sué leurs aïeux.

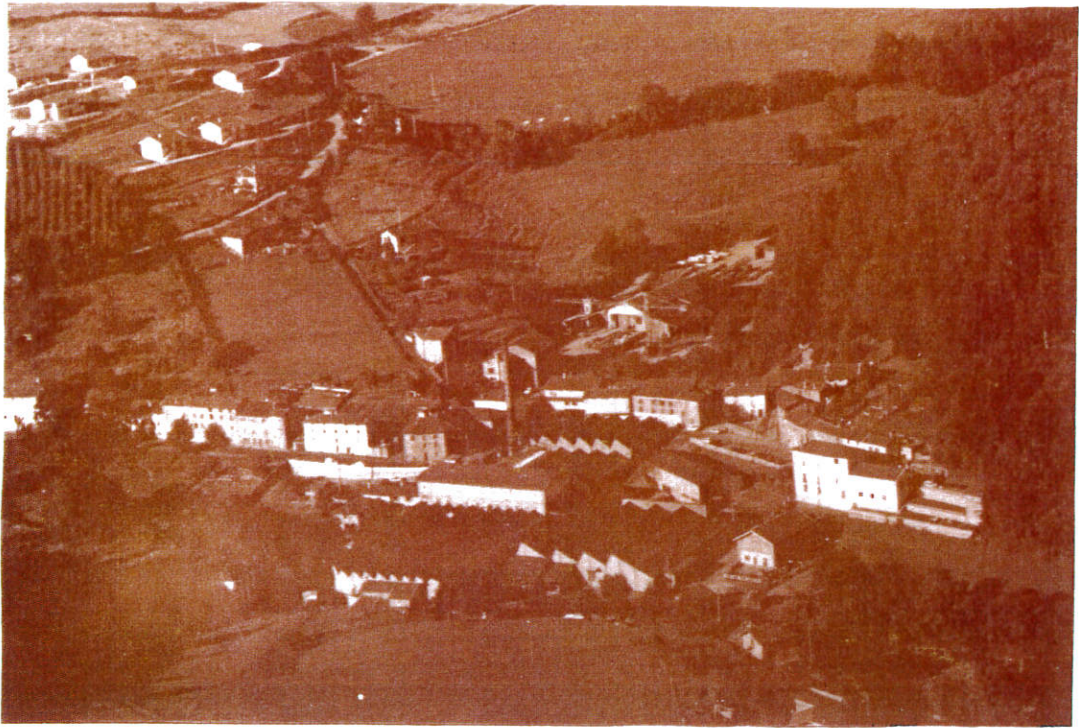
Je voudrais leur dire de ne point le laisser disparaître ni de le vendre aux ferrailleurs, car plus tard ils le regretteront.

Outre la valeur sentimentale qu'il peut représenter pour leurs descendants, tout ce matériel possède une valeur intrinsèque, car il est devenu rare et ce qui est rare est cher.

J'espère vous avoir convaincu et que vous vous aiderez de l'exemple de ces gens de RANCHAL.

Louis TEILLARD.





SAINT VINCENT DE REINS "Les Filatures"



SAINT VINCENT DE REINS "Magny"